



Pôle Enfance Jeunesse Education
Service Vie Scolaire

PROJET PEDAGOGIQUE



De l'ACCUEIL PERISCOLAIRE de COAT EDERN

Année Scolaire 2024/2025

Présentation de l'accueil périscolaire

L'accueil est placé à Plouzané, qui est une commune faisant partie de la Métropole de Brest dans le Finistère, dont le maire est Monsieur Yves Du Buit depuis 2020, et qui compte 13 808 habitants. L'accueil périscolaire est basé dans les locaux de l'école publique de Coat Edern.

**Adresse : 275 RUE DE BRETAGNE 29280
PLOUZANE**

Contacts : 07 60 60 10 54

Les effectifs de l'école ont augmenté par rapport à l'an dernier, il y a 226 enfants inscrits pour la rentrée cette année, soit 14 élèves de plus.

Au total, l'école compte 9 classes, 3 en maternelle et 6 en élémentaire, qui se composent ainsi :

*** EN MATERNELLE :**

- ~ 1 classe de **TPS-PS** (32 inscrits)
- ~ 1 classe de **MS-GS** (25 élèves)
- ~ 1 classe de **GS-CP** (20 élèves)

*** EN ELEMENTAIRE :**

- ~ 1 classe de **CP** (23 élèves)
- ~ 1 classe de **CE1** (23 élèves)
- ~ 1 classe de **CE2** (25 élèves)
- ~ 1 classe de **CM1** (28 élèves)
- ~ 1 classe de **CM1-CM2** (23 élèves)
- ~ 1 classe de **CM2** (27 élèves)

Et le directeur de l'école se nomme M. Merwen LE MENTEC.

L'accueil périscolaire reçoit des enfants âgés de 2 à 11 ans qui sont répartis en fonction de leur âge.

Voici les effectifs prévisionnels pour l'année scolaire à venir de l'accueil périscolaire

| | MATERNELLES | ELEMENTAIRES |
|-------|-------------|--------------|
| MATIN | 11 | 20 |
| MIDI | 45 | 127 |
| SOIR | 21 | 42 |

Inscription en accueil périscolaire et aide aux devoirs

L'inscription a lieu en mairie auprès de Thyphanie QUELLEC et Morgane KEREBEL, une fiche de renseignements est, alors, établie puis une copie est communiquée au responsable de l'accueil périscolaire.

Ces fiches sont importantes puisqu'un nombre d'informations essentielles pour accueillir les enfants y sont notées (PAI, droit à l'image, contact en cas d'urgence, autorisation de sortie...). C'est également un besoin, en cas d'accident, l'équipe périscolaire aura besoin de cette fiche pour la transmettre aux secours.

Si en cours d'année, ces informations viennent à être modifiées, il est nécessaire que la mairie soit informée de ces changements.

Pour inscrire les enfants, les parents peuvent aller sur le portail famille, avec les codes communiqués par la mairie, et pointer pour les temps accueils matin et soir (jusqu'à la veille 14h) et les temps de restauration (7 jours en avance). S'ils n'ont pas pu réaliser ses inscriptions en avance, les animateurs sont présents le matin pour réaliser les inscriptions sur une tablette avec l'application Concerto Mobilité.

Il est également possible, d'inscrire son enfant en aide aux devoirs, et ce à partir du CE1. Les parents qui le souhaitent peuvent prendre contact avec le Pôle Jeunesse en mairie et les enfants sont inscrits dans le groupe de la période qui suit ou sont placés sur liste d'attente.

Grâce aux tablettes, le personnel des temps d'accueil a accès aux fiches sanitaires des enfants, au besoin.

Horaires de fonctionnement

| | | | |
|---|--|--|--|
| <p><u>ACCUEIL MATIN</u></p> <p>Tous les LUNDIS, MARDIS, JEUDIS et VENDREDIS</p> <p>De 7h15 à 8h30</p> <p>Avec un petit-déjeuner servi de 7h15 à 8h00</p> | <p><u>RESTAURATION</u></p> <p>Tous les LUNDIS, MARDIS, JEUDIS et VENDREDIS</p> <p>De 11h50 à 13h50</p> <p>2 services (de 12h00 à 12h55 et de 12h55 à 13h50)</p> | <p><u>ACCUEIL SOIR</u></p> <p>Tous les LUNDIS, MARDIS, JEUDIS et VENDREDIS</p> <p>De 16h30 à 18h45</p> <p>Avec un goûter servi de 16h30 à 17h15</p> | <p><u>AIDE AUX DEVOIRS</u></p> <p>Tous les LUNDIS et JEUDIS</p> <p>De 17h15 à 18h00</p> |
|---|--|--|--|

Locaux disponibles

Pour les enfants de maternelle :

- ~ Une salle d'accueil périscolaire
- ~ Une salle de restauration
- ~ Un dortoir pour le temps de sieste
- ~ Un hall aménagé en dortoir pour le temps de sieste
- ~ Des toilettes adaptées dans la salle d'accueil et dans l'école
- ~ Une cour de récréation avec des structures de jeux adaptées

Pour les enfants d'élémentaire :

- ~ Une salle de restauration
- ~ Un hall aménagé avec des tables (un coin calme utilisé également pour l'aide aux devoirs)
- ~ Une bibliothèque (utilisé également pour l'aide aux devoirs)
- ~ Une salle informatique (utilisé également pour l'aide aux devoirs)
- ~ Une salle de motricité dans le bâtiment annexe
- ~ Une cour de récréation avec des terrains de sports et un préau
- ~ Des toilettes
- ~ Un coté de la salle de restauration maternelle pour les temps d'accueil périscolaire

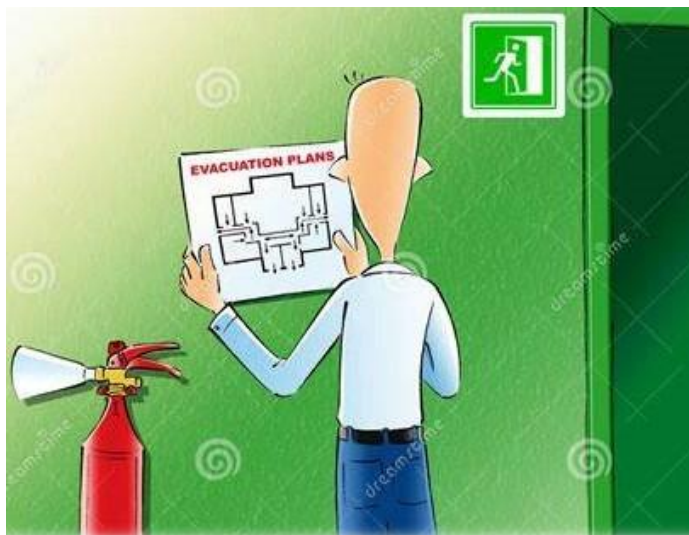
Des travaux, programmés pour débuter en 2025, prévoient la construction d'un bâtiment dédié au périscolaire dans l'enceinte de l'établissement.

Exercice d'évacuation en cas d'incendie

Cet exercice doit être réalisé une fois par trimestre et doit être consigné dans le registre de sécurité, le premier aura lieu le lundi 14 Octobre 2024 sur l'accueil du soir.

Pour ce faire, des consignes précises sont données et les portes d'issues de secours sont toujours accessibles sans encombres.

⚠ LES DANGERS OU ANOMALIES CONSTATES SONT SYSTEMATIQUEMENT SIGNALES AU RESPONSABLE DE L'ACCUEIL ET AU RESPONSABLE DU SERVICE DE VIE SCOLAIRE ⚠



L'équipe de l'accueil périscolaire de COAT EDERN 2024-2025

Direction: Sophie PENNEC-KERSAUDY

Remplaçante: Delphine SAVARY

Equipe du matin: Sophie PENNEC-KERSAUDY en coordination

| NOM PRENOM | DIPLÔMES | HORAIRES | Maternelles | Elémentaires |
|------------------|-------------|-------------|-------------|--------------|
| HERBEL Louis | BFES | 7h15 – 9h00 | x | |
| ABGRALL Mathilde | BAFA-CAP PE | 7h15 – 9h00 | x | |
| SAVARY Delphine | BAFA-CAP PE | 7h15 – 9h00 | | x |
| GRUNY Sarah | CAP PE | 7h15 – 9h00 | | x |

Equipe du midi: Sophie PENNEC-KERSAUDY en direction/coordination

| Agents élémentaire sur cour (5) | Service élémentaire (3) | Service des maternels (4) |
|---|---|--|
| - Marc RIGOLOT - Sarah GRUNY - Marie OGOR - Nolwenn KEREBEL - Delphine SAVARY | - Azou DUBREUIL - Viviane BROCHAND - Valérie LEROUX - Carine BERLAND | - Louis HERBEL - Mathilde ABGRALL - Joan PRIMOT - Béatrice TREGUER (+2 ^{ème} service élémentaire) |

Sieste 13h-14h : Armelle LAREUR et Sylvie FORGEAIS (ATSEM)

Equipe du soir: Sophie PENNEC-KERSAUDY en coordination

| NOM PRENOM | DIPLÔMES | HORAIRES | Maternelles | Elémentaires |
|------------------|-------------|---------------|-------------|--------------|
| ABGRALL Mathilde | BAFA-CAP PE | 16h15 – 19h00 | x | |
| HERBEL Louis | BFES | 16h15 – 19h00 | x | |
| GRUNY Sarah | CAP PE | 16h00 – 18h45 | | x |
| KEREBEL Nolwenn | ND | 16h00 – 18h45 | x | |
| BERLAND Carine | ND | 16h15 – 18h30 | | x |
| SAVARY Delphine | BAFA-CAP PE | 16h00-18h45 | | x |

Cuisine centrale:

Responsable :

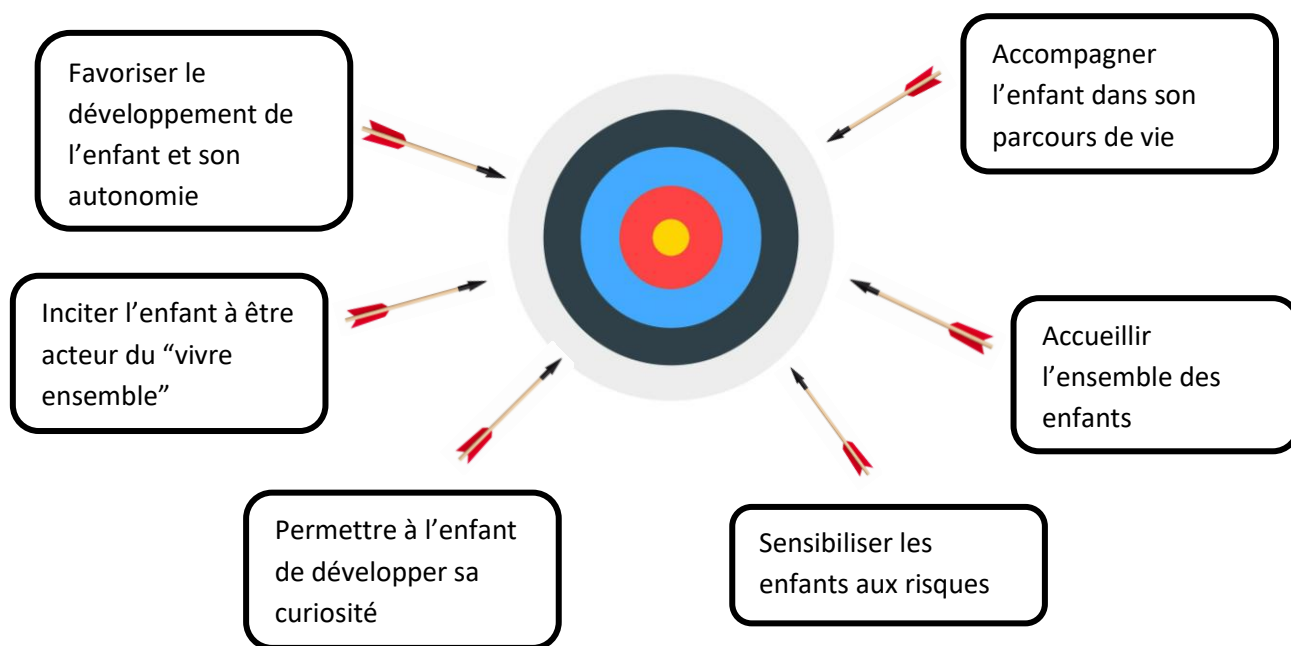
Franck LOSQ

Transport/école/repas :

Valérie DREVES



Les Objectifs Educatifs



Favoriser le développement de l'enfant et son autonomie :

- ~ Jeux et livres en libre service
- ~ Choix des jeux de sociétés pour les commandes
- ~ Participer aux débarrassages des tables le midi comme le soir et au nettoyage
- ~ Participer à la mise du couvert pour les enfants du CE2 au CM2
- ~ Représentant de la commission restauration
- ~ Responsable du rangement de ballon à la fin du temps méridien
- ~ Se pointer pour la cantine et l'accueil du soir
- ~ Responsabiliser les grands envers les petits en les aidants

Sensibiliser les enfants aux risques :

- ~ Exercice incendie
- ~ Livres sur des thématiques comme le harcèlement ou différents risques
- ~ Photo pour sensibiliser aux risques (enfants dans une situation avec un risque)
- ~ Discuter avec les enfants

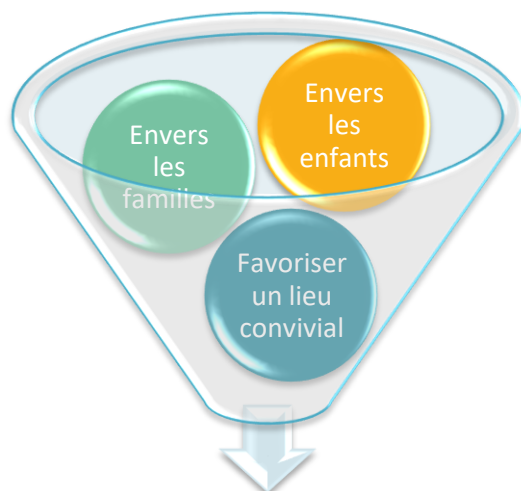
Permettre à l'enfant de développer sa curiosité :

- ~ Jeux de société adaptés aux âges
- ~ Jeux libres sous la surveillance des adultes
- ~ Découvrir des activités variées
- ~ Livres à disposition en maternelle comme en élémentaire

Inciter l'enfant à être acteur du vivre ensemble :

- ~ Apprendre à partager avec les petits plats le midi et le beurre aux goûter
- ~ Apprendre à partager les jeux ou pendant les activités
- ~ Découvrir les règles de vie
- ~ Participer au tri sélectif (ordure ménagère et recyclage)
- ~ Possibilité de l'intervention de la police municipale pour un rappel sur le racisme, l'homophobie, le vol ou encore les bagarres ...

Objectifs pédagogiques de l'accueil périscolaire



FAVORISER UN ACCUEIL CONVIVIAL EN CREANT DU LIEN

Favoriser un lieu convivial

- Avec un accueil coloré, décoré, qui est propre et sécurisant, et avec un fond musical
- Avec des ateliers "calmes" et variés préparés en amont et répartis dans la salle
- Avec des jeux répondant à la bonne tranche d'âge et répondants aux normes de la petite enfance/enfance/NF
- Avec des livres toujours à disposition pour permettre aux enfants d'appivoiser la lecture comme un plaisir et non une obligation

Envers les familles

- Aller à la rencontre des familles et se présenter
- Etre accueillant, souriant et disponible
- Etre à l'écoute
- Rassurer et reconforter les parents si besoin
- Renseigner les parents sur la journée de l'enfant et transmettre les informations (entre tous les partenaires éducatifs)
- Exercer le droit de réserve et de discrétion

Envers les enfants

- Accueil personnalisé avec le prénom de l'enfant
- Etre bienveillant et attentionné lors de la séparation avec la famille
- L'aider à s'approprier la salle d'accueil grâce à des repères, des dessins,... et en lui permettant de garder son doudou s'il en éprouve le besoin
- Utiliser un vocabulaire adapté aux enfants et un discours adapté en fonction de leur âge, leur transmettre et les aider à apprendre les formules de politesse
- Être disponible et à l'écoute pour répondre et garantir la sécurité physique et affective des enfants

Les ateliers « calmes » donneront l'envie de :



- Jouer seul ou avec ses copains (jeux de société de courte durée, lego/duplo, puzzles...)
- Dessiner, colorier, réaliser des mots fléchés, des petits jeux,...
- Lire, écouter de la musique
- De ne rien faire selon ses souhaits
- Travailler autour d'un projet d'activité



Le Non Négociable de l'équipe périscolaire

- Tourner le dos à la porte de l'accueil
- Se désintéresser de ce que peuvent dire les familles
- Les animateurs entre eux dans la salle d'accueil ou la cour et qui ne prêtent pas attention aux enfants
- Les animateurs qui utilisent leur portable ou discutent entre eux pendant l'accueil des enfants
- Crier sur les enfants
- Le manque de ponctualité
- Se désintéresser des activités prévues avec les enfants

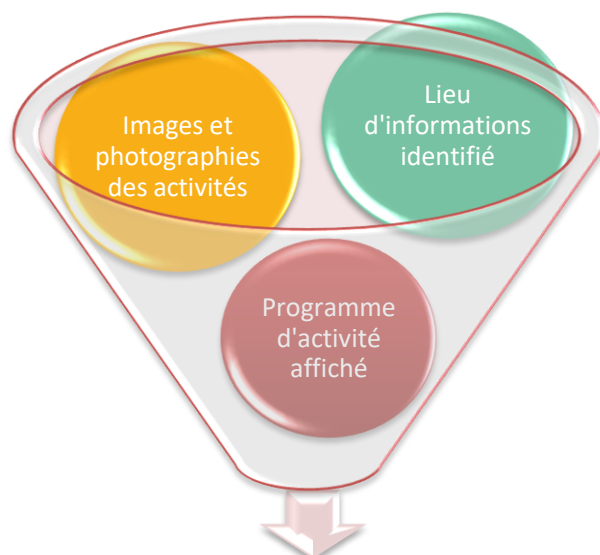
Tout au long de l'année les agents encourageront les enfants dans l'apprentissage du service en cantine

Les GS ont un couteau dès le début de l'année, un chef de table sera choisi tous les jours pour débarasser les couverts en bout de table

Il y aura ensuite, un pichet d'eau pour qu'ils puissent se servir dès qu'ils en ressentent le besoin

Lors du dernier trimestre, pour les préparer au mieux à l'élémentaire, des petits plats contenant leur repas seront posés sur chaque table, ils pourront ainsi se servir en autonomie sous la vigilance d'un agent qui aidera ceux qui en expriment le besoin.

Cela à pour Objectif de **PERMETTRE AUX PLUS JEUNES DE TENDRE VERS L'AUTONOMIE**



**PERMETTRE AUX FAMILLES DE TROUVER
LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES À
L'ACCUEIL DE LEUR(S) ENFANT(S)**

Programme d'activité affiché

- En fin de semaine, le programme d'activité pour la semaine à venir est affiché dans le hall élémentaire.

Images et photographies des activités

- Sur les fenêtres et sur les murs des accueils, des photographies et/ou les activités seront accrochées pour valoriser ce que font les enfants

Lieu d'informations identifié

- Avec les horaires d'ouverture de l'accueil et du service "petit déjeuner"
- Avec le numéro de l'accueil périscolaire
- Avec le menu du mois
- Avec des renseignements communiqués par l'école, les ALSH, les différents services de la ville, des affichages de prévention
- Les numéros utiles tels que le 119 (enfance maltraitée) ou le 3018 (Non au harcèlement et violence numérique)
- Les informations réglementaires du Finistère et de la PMI



JOURNEE TYPE

Accueil du matin :

7h00 : Arrivée du responsable d'accueil périscolaire (allumage des tablettes et préparation du petit déjeuner)

7h15 : Arrivée des animateurs et ouverture de l'accueil périscolaire

- Mise en place des ateliers et des activités
- Petit déjeuner servi jusqu'à 8h
- Les ateliers et jeux libres sont sous la surveillance des animateurs

8h10-15 : Rangement des activités et jeux. Les élémentaires lisent le menu (un volontaire par jour)

- Temps calme avec des devinettes pour les élémentaires en attendant un retour en classe à 8h20
- Temps calme avec des petites comptines en maternelles en attendant le relais des ATSEM à 8h20

8h20-9h00 :

- Pointage des enfants pour la restauration et l'accueil périscolaire du soir
- Vérification des effectifs
- Transmission des effectifs à la cuisine centrale et en mairie
- Entretien des salles d'accueil
- Vaisselle du petit déjeuner

Accueil du midi / Temps méridien :

11h40 : Arrivée des agents de restauration et d'animation. La responsable transmet les informations importantes puis un temps d'échange avec l'équipe si besoin. Les agents vont mettre en place les lits dans le hall de sieste.

Pour les maternelles :

11h55-13h00 : Passage des enfants aux toilettes puis arrivée des enfants en cantine. Les enfants sont installés sur les tables adaptées à leur tranche d'âge. Service de restauration.

Les enfants sortent de cantines par niveaux pour un passage aux toilettes plus serein.

13h00 :

- Les ATSEM récupère les enfants de TPS/PS et de MS pour la sieste dans le hall maternelle.
- Les GS vont avec deux animateurs dans la salle d'accueil pour un temps calme suivi d'un temps récréatif.

Pour les élémentaires :

12h00 : Appel des enfants dans les classes par les agents.

12h00-12h50 : Les enfants de CP, CE1 et CE2 vont en cantine et les enfants de CM1 et CM2 vont sur la cour où des activités sont proposées (livres, légos, jeux sportifs ...) Les animateurs sont réparti de façon à pouvoir surveiller l'ensemble des enfants.

12h50-13h00 : Remise des couverts par les agents et des enfants de CE2, CM1 ou CM2 qui sont volontaires.

13h00-13h50 : Les enfants de CM1 et CM2 vont manger pendant que les enfants de CP, CE1 et CE2 vont sur la cour où des activités sont proposées.

13h50-14h00 : Relais avec le scolaire, rangement du matériel utilisé.

Accueil du soir :

16h00 : Arrivée d'animateurs pour la préparation du goûter.

16h15 : Arrivée du reste de l'équipe avec la finition de la préparation du goûter.

16h30 : Les enfants de maternelle arrivent accompagnés des ATSEMS (avec la transmission des informations sur les enfants)

Les enfants d'élémentaire sont appelés par les animateurs dans leur classe ou au niveau de l'entrée du hall pour les CP et CE1. Ils passent aux toilettes pour se laver les mains avant de prendre le goûter.

16h30-17h15 : Goûter des enfants.

17h15-18h00 (les lundis et jeudis) : Aide aux devoirs avec les bénévoles.

17h15-18h45 : Jeux à disposition des enfants et mise en place des projets d'activité. En élémentaire il y a la possibilité d'avancer les devoirs en autonomie.

18h30-19h00 : Entretien des salles d'activité, de goûter et des sanitaires.

19h00 : Fermeture des locaux

REFERANTE GOÛTER : Sarah GRUNY

Aide aux devoirs :

A partir du lundi 23 septembre, l'aide aux devoirs recommence pour les enfants du CE1 au CM2. Ce dispositif a pour but de soutenir les parents en permettant à l'enfant de faire ses devoirs et d'apprendre ses leçons, mais également de soutenir les enfants dans leur apprentissage afin :

- d'apprendre et comprendre leurs leçons,
- de favoriser l'apprentissage de la lecture,
- d'aider à la réalisation de leurs devoirs,
- d'acquérir des méthodes de travail,
- d'apprendre à réviser efficacement.

Le tout pour les aider à gagner en autonomie.

L'aide aux devoirs est organisée avec des bénévoles qui collaboreront avec les animateurs de l'accueil périscolaire, le tout coordonné par la responsable d'accueil, sur place, et la responsable de service pour l'organisation et l'évaluation du dispositif.



Santé de l'enfant

- **Chaque soin** apporté à un enfant **doit être consigné** obligatoirement sur le cahier d'infirmierie.
- Un accident doit faire l'objet d'une déclaration « fiche accident » elle doit être signée par le responsable d'accueil et remise au responsable du service dans les 48h00.
- **Aucun médicament ne pourra être administré** aux enfants par le personnel communal (A l'exception des PAI) se reporter au règlement intérieur.
- Les enfants bénéficiant d'un PAI font l'objet d'une attention particulière. L'ensemble de l'équipe doit être informée. Chaque personne est en mesure d'apporter les soins nécessaires aux enfants.
- Les médicaments, le document « PAI » sont conditionnés dans des boîtes spécifiques au nom de l'enfant avec obligatoirement une photo récente. Les boîtes sont stockées dans un lieu connu de tous (scolaire/périscolaire), le lieu ne doit pas être fermé à clé (urgence).
- Les repas « PAI » apportés par les familles doivent être conservés dès l'arrivée au réfrigérateur après avoir été emballée dans du film alimentaire. Chaque boîte contenant un aliment doit être nommée. Le réchauffage du plat doit être muni d'un couvercle propre à chaque enfant.
- Tout doute sur la santé d'un enfant après une chute ou autre évènement, nécessite de se mettre en relation avec le SAMU 15 (médecin)
Si un enfant doit être conduit par le SAMU/pompiers à l'hôpital et que le parent ne peut être présent, il est nécessaire qu'un agent l'accompagne **avec sa fiche de renseignements + PAI**
- Tout parent doit être informé de l'état de santé de son enfant même si cela est bénin.
- **Il est important** d'être à l'écoute des enfants lorsqu'ils signalent un problème lié à leur santé, surtout lorsqu'ils bénéficient d'un PAI.
- Pharmacie : Faire un point régulièrement sur la date de péremption des produits pharmaceutiques et sur le stock. Les thermomètres fournis (prise auriculaire) doivent faire l'objet de la plus grande attention.



REFERENTE P.A.I: Delphine SAVARY

REFERENTE PHARMACIE: Marie OGOR

REFERENTE HARCELEMENT: Delphine SAVARY – Carine BERLAND

Projet d'activités

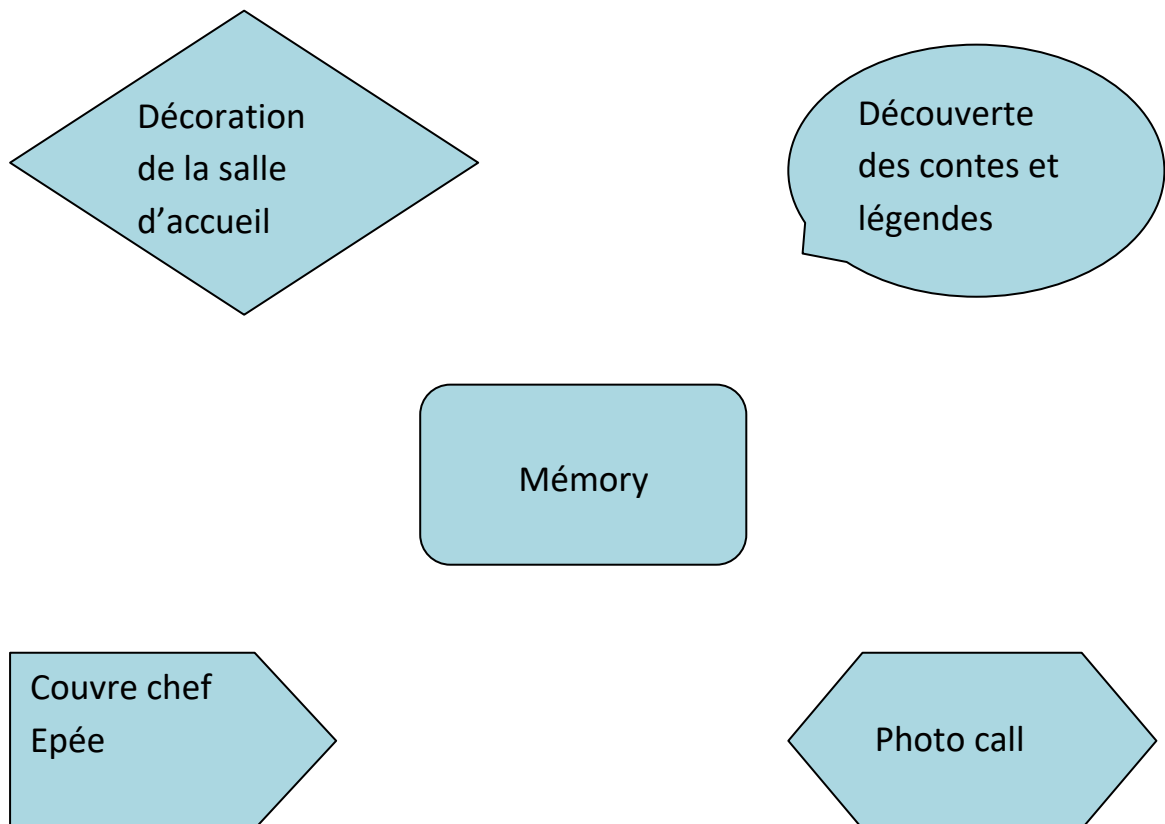
Projets communs au service :

- Repas de Noël
- Journée de l'arbre
- Les droits de l'enfant

Projet des équipes d'animation :

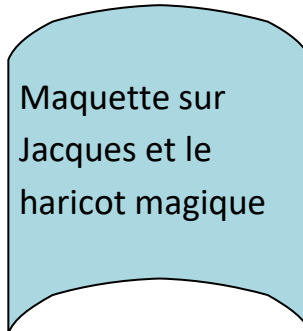
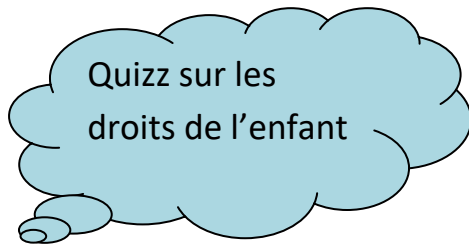
Les équipes sont parties sur le thème des contes et légendes. Elles souhaitent faire découvrir des contes et légendes aux enfants à partir d'activités créatives.

En maternelle :

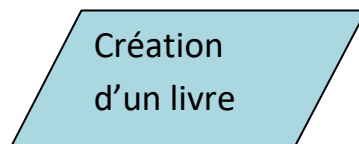
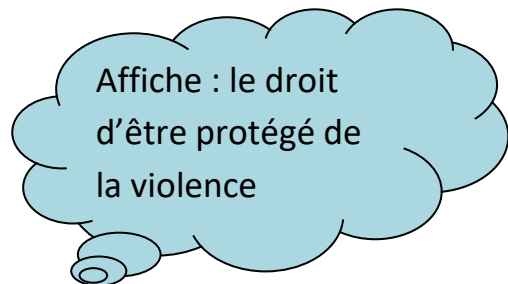
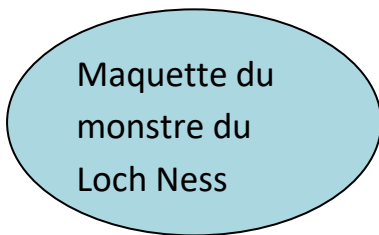


En élémentaire :

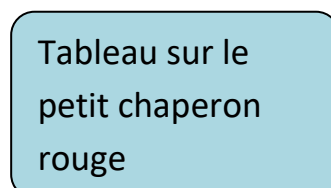
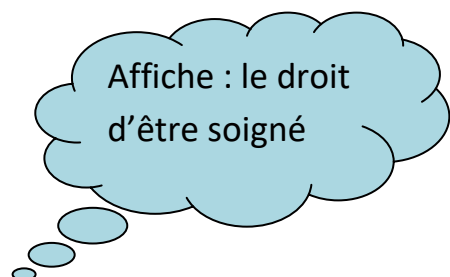
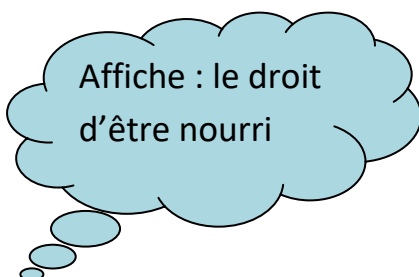
1^{er} Trimestre :



2^{ème} Trimestre :



3^{ème} Trimestre :



Evaluation du Projet



L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions, de remédier aux situations problématiques. Elle permet aussi de vérifier la pertinence et la cohérence de ce projet, entre les finalités définies et le fonctionnement quotidien de l'accueil périscolaire en référence avec les orientations éducatives de la ville de PLOUZANE.

Deux temps de travail permettront d'évaluer le projet pédagogique et de le réajuster : Le 10/12/24 (1^{ère} évaluation)

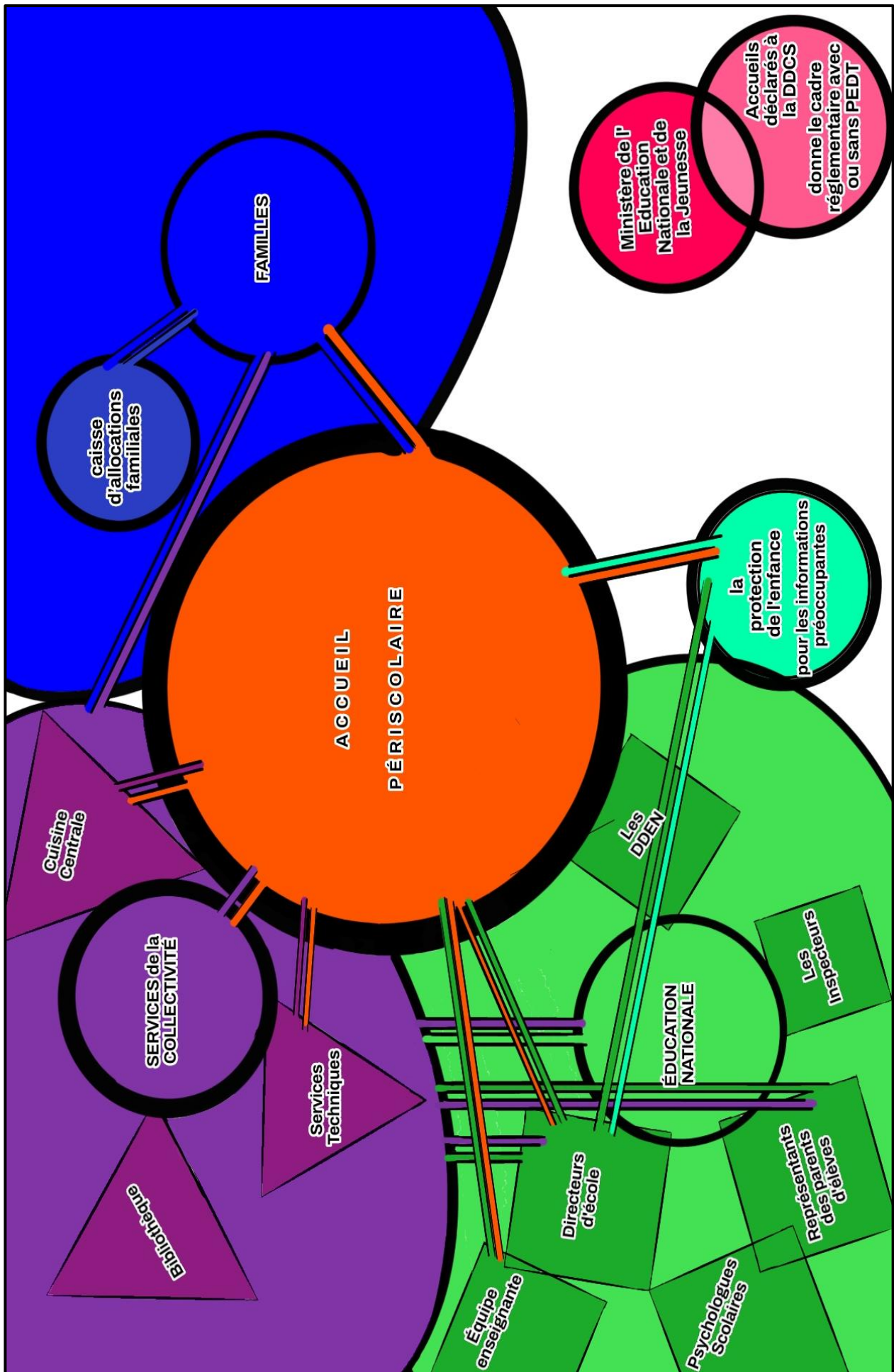
- Dates inscrites sur le calendrier de réunions d'équipe de l'accueil périscolaire



Les réunions d'équipe

- **Des réunions sont prévues en début d'année pour élaborer en équipe le projet pédagogique.**
- **Un calendrier** est élaboré pour chaque accueil avec une fréquence d'une réunion tous les 15 jours de 1 h 30 avec l'équipe d'animation.
 - Elles permettent d'échanger :
 - Autour des enfants, des PAI, de l'information envers les familles, l'école
 - Du fonctionnement des circuits
 - Des projets d'activités
 - Des problèmes entre animateurs dans l'équipe
 - De l'hygiène, de la sécurité, du matériel...

Les partenaires éducatifs



Règles de vie dans les accueils périscolaires

(En maternelle, Il faut expliquer, répéter et privilégier les règles à partir de dessins, de photographies etc....)

| DROITS | DEVOIRS |
|--|---|
| J'ai le droit | Je dois / Je n'ai pas le droit |
|  <p>J'ai le droit d'être bien accueilli</p> |  <p>Tout comme les adultes, je dois dire bonjour ou au revoir, être poli et respectueux dans mes demandes : « S'il vous plait et merci »</p> |
|  <p>J'ai le droit de m'exprimer, de donner mon avis et d'être entendu</p> |  <p>Je dois écouter les consignes des animateurs</p> |
|  <p>J'ai le droit de demander de l'aide aux animateurs si j'en exprime le besoin</p> |  <p>Je dois parler calmement et sans crier</p> |
|  <p>Dans la cour, j'ai le droit de jouer aux jeux que je souhaite sauf à ceux qui pourraient me faire du mal ou en faire aux autres. Je signale aux animateurs s'il y a un camarade en danger</p> |  <p>Je n'ai pas le droit de frapper quelqu'un et de faire justice moi-même</p> |
|  <p>J'ai le droit de ne rien faire durant les activités J'ai le droit de jouer, de rêver</p> |  <p>Dans la cour, je dois rester dans les endroits délimités par les adultes et en aucun cas, aller me cacher</p> |
|  <p>J'ai le droit de donner mon avis sur les activités que je souhaiterais faire</p> |  <p>Je ne dois pas courir dans les locaux car je pourrais me blesser ou blesser quelqu'un</p> |



J'ai le droit de connaître les numéros utiles qui me concerne : **119 enfants maltraités** et **3020 non au harcèlement**



J'ai le droit d'être respecté pour mes idées, ma culture, mes différences



J'ai le droit de prendre mes repas à côté de mes copains/copines



J'ai le droit d'aller aux toilettes quand j'en exprime le besoin (je me lave toujours les mains en sortant)



J'ai le droit de recevoir des soins lorsque je me blesse ou si je suis malade. Je dois le signaler aux animateurs !



Je ne dois pas apporter de jouets personnels et surtout s'ils peuvent présenter un danger pour les autres

Je dois participer au rangement des activités
Je dois prendre soins du matériel, des jeux



Je n'ai pas le droit de sortir tant que mes parents ne sont pas venus me chercher (ou avec autorisation/fiche)

Je n'ai pas le droit de partir avec quelqu'un d'autre que mes parents sans que les animateurs aient vérifié si je pouvais le faire



Je n'ai pas le droit d'insulter mes camarades, les adultes, leur manquer de respect



Je dois respecter les autres enfants et les adultes dans TOUTES leurs différences



Je respecte la nourriture, ne gaspille pas

Je participe au débarrassage et nettoyage des tables



Je ne dois pas jouer dans les toilettes ou rester avec les copains. Ce n'est pas un lieu de jeux.



Je dois signaler aux adultes si je suis blessé, malade ou si quelqu'un a besoin d'aide